

REGLEMENT INTERNE

Contexte

La Ville de Genève met à disposition du **genevamodelcars** un terrain situé à la route du Nant d'Avril 72, 1217 Meyrin, à l'usage exclusif d'une piste d'auto modélisme.

Le club s'engage à exploiter ce terrain et ses installations en respectant la convention du 24 novembre 2015, signée par Serge de Marco et Sami Kanaan (respectivement comme Président du club et Maire de la Ville de Genève).

Cette convention décrit les droits et les devoirs du club et de ses membres lors de l'exploitation dudit terrain. Une copie de ladite convention peut être obtenue sur demande motivée au Comité.

GÉNÉRALITÉS

Sanctions en cas de non-respect du règlement

Toute personne utilisant les infrastructures du **genevamodelcars** s'engage à respecter la charte d'utilisation ci-dessous. Le non-respect de ces règles engagera des sanctions pouvant aller de l'avertissement jusqu'à l'exclusion du club.

Appareils autorisés sur le circuit

La piste est strictement réservée à l'utilisation de modèles radiocommandés électriques roulants d'une échelle 1/16 à 1/8. Les modèles doivent être obligatoirement utilisés dans la zone balisée. Les véhicules ne doivent pas comporter d'arrêtes saillantes ou tranchantes ou d'autres éléments pouvant entraîner des blessures. L'utilisation de tout autre type de véhicule y est formellement interdite telles les voitures radiocommandées à essence, les mini-motos, les motos, les vélos, ou les trottinettes par exemple.

L'utilisation de drones, ou d'autres appareils volants radiocommandés ou autonomes est strictement interdite, la zone se trouvant à moins de 5km de l'aéroport de Cointrin.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Utilisation de produits chimiques

L'utilisation de traitements à pneus nocifs est interdite dans l'enceinte du circuit. Une utilisation ponctuelle peut être accordée par un membre du comité sur demande motivée.

Pollution des sols

La piste peut être préparée uniquement avec une solution d'eau sucrée (eau claire + sirop alimentaire). Tout traitement chimique est interdit.

Energie

L'électricité est disponible sur le site. Le club s'engage dans la mesure de ses moyens à choisir un fournisseur écoresponsable afin de limiter son impact sur l'environnement.

Recyclage

Le recyclage est encouragé sur le site. Des containers PET et ALU sont à disposition. L'huile silicone est récupérée dans des pots en verre afin d'être éliminée correctement. Il est interdit d'en disperser directement sur le sol.

Eclairage

L'installation d'un éclairage extérieur fixe est interdite sur le site. L'utilisation de la piste est diurne uniquement, selon les horaires officiels (voire document annexe).

Bruit

Notre piste est dédiée aux modèles électriques, dont le bruit est faible. Aucun système de sonorisation ne peut être utilisé en dehors des manifestations officielles.

SÉCURITÉ

Assurance

Toute personne utilisant le site doit disposer d'une assurance accident personnel. Pour des raisons de sécurité, les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte en charge de leur surveillance.

Directives d'installation

Les personnes sur le site doivent respecter les directives d'installation. Les stands peuvent être installés autour du circuit, dans les zones décrites sur le plan du site. Les branchements électriques sont soumis aux normes de sécurité standard.

Charge des accus

Les accus LiPO doivent être chargés dans des sacs conçus à cet effet. Seuls les accus rigides ou pourvus d'une coque sont autorisés sur le circuit

Respect du balisage

Les barrières, cônes, banderoles et autres installations de sécurité doivent être respectés.

Matériel anti-incendie

Des seaux de sables sont mis à disposition dans les stands pour parer à un quelconque départ de feu.

Responsabilité en cas de mauvaise utilisation

En cas d'accident dû à une mauvaise utilisation des infrastructures, l'association du **genevamodelcars** se décharge de toute responsabilité.

UTILISATION DES INFRASTRUCTURES

Parking

Un parking P+R payant est situé à côté de la piste. Les membres sont tenus de respecter les règles d'usage de ce dernier. Le parking sauvage n'est pas autorisé.

Propreté

Les infrastructures doivent rester propres, chacun se doit de nettoyer sa place et ses environs après utilisation. Des poubelles sont mises à disposition à cet effet.

Respect des autres

Tous les utilisateurs se doivent d'être respectueux les uns des autres sur l'ensemble du site. Le monte-personnes est réservé aux personnes à mobilité réduite.

Fermeture du site

Les membres quittant le terrain doivent s'assurer que les installations sont bien fermées et verrouillées.

Dégâts

En cas de dégâts, le comité doit être prévenu dans les plus brefs délais afin de pouvoir prendre les dispositions qui s'imposent.

MANIFESTATIONS

Nombre de manifestations

Jusqu'à nouvel avis, nous organisons 6 manifestations par année. Notre championnat se compose de 5 courses dont la dernière est une « Finale ». Par ailleurs, une Coupe de Genève au format différent est organisée. Si le club organise une manche de Championnat National, alors le nombre de manches régionales est réduit à 4.

Nuisances

Les manifestations sont annoncées à l'avance aux autorités compétentes. Lorsqu'elles sont acceptées, une sonorisation mobile peut être installée sur le site afin de fournir au public ainsi qu'aux pilotes les informations nécessaires au bon déroulement d'une journée de course. L'usage de la sonorisation doit se limiter aux annonces officielles et doit respecter les horaires d'utilisation du circuit.

Calendrier officiel

Le calendrier des manifestations est disponible via notre site internet. Chaque date fait l'objet d'une date de remplacement. Seule une des deux dates est utilisée. Les courses du Championnat sont organisées sur le week-end, généralement le samedi. La journée Découverte est organisée le dimanche afin de faciliter l'accès aux familles. Le club étant affiliée à la SRCCA, nous pouvons organiser une manche du Championnat national sur notre circuit. Les dates de cette manche doivent être avalisées par la Fédération et communiquées aussi vite que possible via notre site internet.

Championnat Genevois

Le Championnat Genevois est organisé pour le plaisir de ses participants. L'esprit du championnat est axé sur le fair-play et l'accessibilité au plus grand nombre. Son règlement se veut accessible aux débutants. L'inscription est libre, il est là pour permettre aux plus jeunes de goûter à la compétition. L'accès au public est libre

Coupe de Genève

La Coupe de Genève est organisée pour clôturer la saison. Son niveau peut être un peu plus élevé que celui du Championnat. Cette manifestation est axée sur le public, afin de faire connaître notre hobby et ses spécificités.

Journée découverte

Chaque année le club organise au moins une journée découverte, principalement pour les jeunes, afin de faire découvrir notre hobby au contact des membres et du matériel. Des voitures sont mises à disposition et un circuit pour spécialement réservé aux débutants Un marché de l'occasion et/ou un concours peut être organisé sur place et les membres sont présents pour encadrer et répondre aux questions. L'entrée est libre.

Championnat Suisse

Le Championnat national a un niveau plus élevé et est en principe réservé aux pilotes expérimentés. Le club encourage néanmoins ses membres à y prendre part, afin de se perfectionner. Les détails de l'organisation d'une telle manifestation font l'objet d'un document séparé.

ACCÈS HORS-MANIFESTATIONS

Demande d'accès

L'accès au circuit est réglementé par le **genevamodelcars**, en conformité avec la convention de la Ville de Genève. L'accès n'est pas automatique pour tous les membres. Les membres du club ont la possibilité de faire une demande d'accès. La demande est examinée par le comité et peut être acceptée, refusée ou différée.

Horaires

Notre circuit suit le cycle des saisons. Il est fermé en principe (selon décision du comité) de novembre à mars, sauf conditions météorologiques exceptionnelles. Ses horaires d'ouverture sont adaptés en fonction de la période de

l'année, afin d'utiliser ce dernier pendant la journée, en minimisant les nuisances pour les riverains. Le dimanche bénéficie également d'un horaire adapté, dans la même optique. Les utilisateurs s'engagent à respecter les horaires d'accès de la piste définis par le comité et consultables sur le site Internet du club.

Condition d'accès des visiteurs

L'accès aux pilotes visiteurs est autorisé lorsqu'un membre est présent sur le circuit. Celui-ci est alors responsable de présenter et de faire respecter cette charte aux pilotes visiteurs présents si nécessaire, et de percevoir la taxe visiteur définie ci-dessous.

Taxes visiteurs

Des taxes visiteurs s'appliquent aux personnes venant pratiquer le hobby sur le circuit et n'étant pas membre. Le tarif est proportionnel à hauteur de 20 CHF pour la journée, 10 CHF pour la demi-journée et 5 CHF pour la pause de midi.

Session d'essai

Le visiteur débutant se présentant pour essayer le circuit avec son modèle peut le faire gratuitement. Lors de sa deuxième visite, il devra s'acquitter de la taxe visiteurs, ou s'inscrire au club. Si un visiteur décide de s'inscrire et roule alors gratuitement, il a une semaine pour s'inscrire sur le site internet du club, sans quoi le club sera en droit de lui réclamer la taxe visiteurs due. Les taxes visiteurs perçues avant une potentielle inscription au club ne sont pas remboursées.

VIE DU CLUB

Contribution des membres

Chaque membre s'engage à apporter dans la mesure de ses disponibilités et de ses moyens sa contribution aux activités du club sur le circuit (entraînements, cours, courses, travaux, entretien, etc.).

Encadrement

Chaque course voit son lot de débutants. Un soin particulier doit être apporté à l'encadrement des jeunes participant à leur première course. Un briefing particulier est organisé et une personne est désignée pour répondre aux questions des débutants.

Formation

Une école de pilotage est prévue pour la saison 2017, ces spécificités font l'objet d'un document séparé.

Image de l'association

Les utilisateurs du circuit représentent l'association. Leur comportement doit être « fair-play » et ils s'engagent à montrer une image positive de notre association et de notre loisir en général. Les pilotes expérimentés sont encouragés à aider les débutants, dans un esprit pédagogique.

Transmission des valeurs du sport

Un comportement fair-play sur et autour de la piste est attendu de la part de chacun et nous nous réservons le droit d'appliquer des pénalités aux contrevenants lors des compétitions. Il est important que ce hobby reste un plaisir. Afin de motiver les débutants, nous décernons au débutant le plus méritant un prix dit du Rookie.

Fermeture exceptionnelle du site

Le club se réserve le droit de fermer la piste certains jours de l'année en cas de besoin, par exemple lors de manifestation, de course ou de travaux. Dans ces cas, une communication sera faite à l'avance aux adhérents par les moyens d'information habituels du club.

INTÉGRATION SOCIALE

Accès aux personnes à mobilité réduite

Notre site de Meyrin se veut accessible aux personnes à mobilité réduite. Notre container sanitaire est adapté et notre podium de pilotage possède un monte-personnes. Ce point est très important pour nous et il intervient dans chaque amélioration ou chaque aménagement que nous faisons sur le site.

Politique sociale

L'automodélisme peut être un hobby dispendieux. Afin de limiter les dépenses, nous pratiquons une politique de cotisations responsable. Celles-ci sont évidemment adaptées aux juniors et aux familles, mais elles sont également revues chaque année en fonction du nombre d'adhérents et de nos frais fixes.

Une cotisation basse permet au plus grand nombre de pratiquer notre hobby dans de bonnes conditions. La cotisation du **genevamodelcars** est l'une des plus faible de la région, Romandie et France incluse. De plus, même s'il est possible de souscrire un forfait d'utilisation à la journée ou la demi-journée, ce faible tarif de cotisation annuelle incite plus les pilotes à s'investir dans la vie associative qu'à être des utilisateurs occasionnels de la piste.

Nous nous devons également de prodiguer des conseils pour acheter juste, toute en laissant une tribune au marché de l'occasion sur notre site internet. Nous devons promouvoir l'entretien et la compréhension du matériel, ainsi que l'entraînement pour améliorer ses performances, plutôt que l'achat inconsidéré de pièces optionnelles.

Evidemment, le club veille à ne ce que ne soit fait aucune discrimination de quelque nature, par exemple sociale, religieuse, ethnique, ou de genre.

Enfin, le club souhaite développer un esprit collaboratif au sein de ses membres qui se poursuive au-delà de l'enceinte de son circuit et de ses activités intrinsèques.